

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 55 (1910)
Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et je conclus à mon tour en disant que l'ouvrage du lieutenant d'artillerie Costa Veiga occupera toujours une place en vue dans la bibliothèque militaire de n'importe quel pays.

INFORMATIONS

Japon.

Le service intérieur. — L'armée japonaise vient de recevoir un nouveau règlement sur le service intérieur. En voici le préambule. Il est intéressant.

La caserne est le lieu où les soldats vivent ensemble et partagent joies et peines. Le but principal de la vie en commun à la caserne, est d'habituer les soldats à la discipline et de développer l'esprit militaire. Pour sentir et penser comme un vieux soldat, il faut être toujours prêt à sacrifier sa vie pour l'empereur et la patrie. L'esprit militaire fortifie et ennoblit le caractère, trempe les nerfs et développe le courage et la ténacité. Cet esprit vit depuis longtemps dans notre nation; c'est lui qui a fait les destinées de notre pays et qui nous a donné la victoire, nous pouvons le dire sans forfanterie. L'entretenir et le développer en toute occasion est le devoir sacré de tous les chefs. L'officier est le représentant de l'esprit militaire; il est responsable, à la fois, des progrès dus à l'éducation physique comme de l'esprit de ses subordonnés. Si l'officier est à la hauteur de sa tâche, son influence dépasse la caserne; il devient l'éducateur de la nation.

La discipline est la condition fondamentale de l'existence de l'armée, et l'obéissance est le chemin de la discipline. L'obéissance doit devenir, pour le soldat, une seconde nature, et une obéissance superficielle ne suffit pas. Dans ce domaine comme dans tous les autres, l'officier doit être l'exemple du soldat: s'il observe les prescriptions de tous les règlements, mène une vie exemplaire et facilite l'obéissance à ses inférieurs en ne leur ordonnant que des choses raisonnables, il fait naître dans l'esprit de ses soldats la conviction que l'obéissance est nécessaire.

Si l'esprit de la troupe est bon, elle exécutera vite et volontiers tout ordre reçu qu'elle aura compris. Il faut par suite, que les ordres soient simples et nets. Ils doivent aussi être courts. Des ordres sobrement rédigés seront toujours exécutés plus volontiers que des ordres diffus. Cela est surtout vrai à la guerre; mais il faut s'habituer, en temps de paix, à commander en toute occasion brièvement et nettement.

En entrant à la caserne, le jeune soldat commence une existence bien différente de celle qu'il a menée jusque-là. C'est le devoir des chefs d'accoutumer peu à peu le jeune soldat, en le traitant avec bienveillance, à toutes les particularités de la vie militaire qui, au début, lui paraissent incommodes. Le dressage physique des recrues doit se combiner étroitement avec leur éducation morale ; il faut qu'ils arrivent à être convaincus que le maintien de la discipline est une nécessité absolue, et qu'ils ont le devoir de travailler avec zèle et application à perfectionner leur instruction militaire. On doit expliquer aux jeunes soldats que la forme de notre gouvernement est la meilleure qui soit au monde, On doit leur expliquer les règlements militaires et leur persuader qu'une armée qui est susceptible d'enthousiasme, dont la discipline est rigide et dont la cohésion est grande, remportera toujours la victoire.

La conduite des officiers et des sous-officiers doit toujours être irréprochable et servir d'exemple aux subordonnés. Ceux-ci doivent aimer leurs chefs comme leurs parents et avoir en eux une confiance entière. Dans ce but, il faut que les sous-officiers qui habitent la caserne et vivent toujours en contact étroit avec les soldats traitent leurs subordonnés avec bienveillance et impartialité.

Si les chefs et subordonnés rivalisent d'ardeur à remplir leur devoir, si les camarades vivent unis et amicalement, la vie à la caserne sera celle d'une grande famille. La confiance réciproque fortifie la cohésion, excite l'enthousiasme, augmente le sentiment militaire. Tous, à la guerre, marcheront volontiers à la mort. Un tel esprit est le fondement de l'armée japonaise. L'armée est le rempart de la maison impériale et la forteresse de la nation.

BIBLIOGRAPHIE

Mitrailleuses de cavalerie par Jules CESBRON LAVAU, commandant au 15^e dragons. Angers. J. Sirandean, éditeur. 1909-1910. 2 vol. in-8^o carré de composition très dense. 1600 pages, 88 gravures. 15 fr.

Voilà un de ces ouvrages qui est plus intéressant peut-être par ce qu'il promet pour l'avenir que par ce qu'il est. Le capitaine Cesbron Lavau a essentiellement fait parler les autres : monographies, études techniques, tactiques, articles de journaux, conférences, rapports, etc. Tout ce qui dans ces six dernières années a paru noir sur blanc au sujet des mitrailleuses. Que ce soit bon ou mauvais, grave ou léger, important ou accessoire, que ce soit dans une brochure, un journal, une revue, ou un règlement, tout a passé sous ses yeux et... ses ciseaux. Celui qui, désirant s'éviter des recherches, veut assister à la naissance de la mitrailleuse dans l'armée et dans les armées à ce début du XX^e siècle, et suivre au jour le jour son développe-